

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Projet du Gouvernement de la République du Tchad

Numéro et Titre : Appui à l'Opérationnalisation des Politiques et Stratégies et au Renforcement des Capacités Nationales d'Exécution des Projets et Programmes

Lieu d'exécution : N'Djamena
Durée : 24 mois (Nov. 2008-Oct. 2010)
Effet UNDAF (s): La qualité et l'efficience des politiques économiques et sociales améliorées, en vue d'un développement centré sur la lutte contre la pauvreté.
Effets attendu(s): Le gouvernement coordonne le développement, mobilise les ressources internes ou externes, et les utilise d'une manière efficace qui crée des capacités de production et de consommation dans une économie intégrée dans l'espace régional et sous-régional.
Produits CPAP attendus(s): Les instruments de programmation stratégiques et de lutte contre la corruption mis en place et sont utilisés ; la fonction de suivi et évaluation des politiques de développement renforcée.

Contribution du PNUD et justification aux coûts :

PNUD :
 (TRAC 111 et 112) : \$ 500,000

Participation aux coûts du Gouvernement ou de tiers :

Total de la contribution du PNUD et de la participation aux coûts : \$ 500,000

Organisme gouvernemental de mise en œuvre : Ministère de l'Economie et du Plan

Bénéficiaires cibles : Institutions et structures nationales impliquées dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Tchad/PNUD

Agence d'exécution: PNUD (Exécution Directe)

Date prévue pour le démarrage : Novembre 2008

Apport du Gouvernement : En nature

Brève description : Le présent projet vise à renforcer la capacité du Ministère de l'Economie et du Plan à coordonner l'assistance extérieure et celle des Nations Unies en particulier à travers l'appui à la Cellule de Suivi Evaluation des projets et des programmes des Nations Unies. Il appuiera les efforts de développement à moyen et long termes du pays en apportant des réponses appropriées, de manière flexible et rapide, aux requêtes formulées par le gouvernement pour un appui en matière d'opérationnalisation de politiques et de stratégies nationales qui existent déjà dans les domaines clé du développement humain. Le projet veillera à maintenir cette dynamique de partenariat lors de la formulation de projets et de programmes y relatifs. Cet appui se fera à travers des études, enquêtes, propositions, et d'autres consultations ciblées.

Approuvé au nom de

Signature

Nom/Titre

Date

Gouvernement



OUSMANE MATAR BRENE

Ministre Economie & Plan

26.12.08

PNUD



Justin Singbo Rea

29.12.08

I - CONTEXTE

Malgré une légère amélioration du PIB/habitant consécutive à l'exploitation du pétrole, le pays reste caractérisé par une extrême pauvreté reflétée dans un IDH de 0,388¹ plaçant le Tchad au 170^{ème} rang mondial sur 177. Les indicateurs sociaux sont beaucoup plus bas que la moyenne pour l'Afrique sub-saharienne. En 2003, la deuxième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT) a relevé que le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 396 FCFA² par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête d'individu de 144 570 FCFA (289 \$ US). Cette dépense, établie comme seuil de pauvreté, indique que la population tchadienne disposant d'une dépense annuelle par tête inférieure à 144 570 FCFA, représente 55% de la population totale, soit 4,1 millions de personnes.

Une grande partie de cette population vit une insécurité alimentaire chronique, l'état nutritionnel des enfants est marqué par un retard de croissance pour 41% des enfants de moins de 5 ans, l'habitat reste encore à près de 90% sensible aux intempéries, 1% de la population a accès à l'énergie électrique, 30% de la population a accès à l'eau potable, moins de 10% d'entre eux bénéficient de services d'assainissement de base, il existe 1 ligne de téléphone pour 1000 habitants, etc. Le taux de la mortalité maternelle est passé de 827 décès pour 100000 naissances vivantes en 1996 à 1099 décès en 2004.

La pauvreté décrite plus haut est exacerbée par le problème des faiblesses dans la gestion du développement c'est-à-dire dans l'élaboration et l'exécution des programmes de relance économique et de redistribution sociale. La question de la capacité d'absorption dans l'administration tchadienne affecte aussi négativement la qualité de la dépense publique, et ce au détriment des secteurs du développement humain. Au 30 juin 2005, seulement 34 % des crédits alloués aux dépenses prioritaires de développement (santé, éducation, développement rural) avaient été engagés et 24% seulement avaient été payés. Ce problème des capacités d'absorption doit être cependant posée de manière globale et non pas être réduite à la faiblesse des ressources humaines, techniques et matérielles des structures nationales impliquées dans la chaîne de la dépense publique. En effet, l'on constate des lacunes à chacune des étapes du cycle de mise en œuvre des programmes et politiques de développement depuis la conception peu participative des cadres stratégiques jusqu'à l'inefficacité du suivi/évaluation en passant par les faiblesses de programmation et d'exécution financière ou physique. Les conclusions de l'audit organisationnel (2003) mettent en exergue d'autres faiblesses comme la forte mobilité des fonctionnaires et hauts responsables de l'Administration, l'instabilité institutionnelle et l'impact limité du partenariat au développement sur le renforcement des capacités nationales du fait notamment de règles et procédures trop complexes. A cela, s'ajoute le phénomène de la corruption qui risque en effet d'inhiber l'efficacité des investissements publics, de freiner ainsi la croissance économique et de contrarier les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance.

La faiblesse des performances économiques et sociales décrite ci-dessus s'explique aussi par celle de la croissance économique au cours des dernières décennies. Jusqu'en 1999, elle a rarement excédé de plus d'un point le taux d'accroissement annuel de la population ; la croissance a même reculé de 0,4 % en 2000 par rapport à 1999. Il va de soi que ces rythmes de croissance de l'économie ne pouvaient créer suffisamment d'emplois pour une population estimée à 6,28 millions avec un taux d'accroissement naturel de 2,5%. L'avènement de l'ère pétrolière a été considéré comme une opportunité unique de progresser dans la voie du développement humain étant donné que les revenus de l'Etat allaient doubler et que 80% de ceux-ci devaient être affectés aux secteurs prioritaires du développement humain de la santé, de l'éducation, du développement rural et des infrastructures.

La situation décrite ci-dessus témoigne de la nécessité de créer une capacité technique au sein des institutions gouvernementales de gouvernance pour leur permettre de suivre efficacement les différents processus de formulation et de suivi-évaluation des projets et programmes, ainsi que de partenariat avec tous les acteurs concernés. Ceci est d'autant plus nécessaire que le Tchad tente d'entrer actuellement dans une phase plus active et plus opérationnelle de sa transition d'une situation de conflit armée à une situation de post-conflit et de développement à moyen et long terme. Ces institutions de gouvernance seront les premiers bénéficiaires du

¹ Rapport mondial sur le développement humain, Edition 2007-2008

² Environ 80 cents (1\$ US = 500 F CFA)

présent projet en termes d'approfondissement de leurs domaines ou secteurs d'intervention, et d'acquisition de nouvelles capacités et de compétences techniques.

D'autres bénéficiaires directs seront les bureaux d'études nationaux à qui le projet fera appel pour la conduite de mission d'appui, ainsi que les ONG et les associations et autres organisations des communautés de base, en tant que partenaires dans la réalisation des interventions appuyées par le PNUD.

Le projet fait suite à de multiples requêtes du gouvernement pour solliciter l'appui direct du PNUD dans l'opérationnalisation de politiques et stratégies dans de domaines divers. Malgré le fait que ces requêtes cadrent parfaitement avec le mandat et les objectifs de Programme de Pays Tchad/PNUD, l'absence d'un mécanisme flexible et adapté a occasionné d'importants retards préjudiciables aux secteurs ou thèmes pour lesquels l'appui du PNUD était sollicité. Le présent projet est donc conçu pour surmonter ces difficultés. Il tient également compte des faiblesses des projets «Appui au Programme» mis en place dans le passé et mis en œuvre par des agences d'exécution, notamment en ce qui concerne les retards importants enregistrés dans la mise en route des différents appuis demandés par le gouvernement, et le manque de suivi des recommandations de certaines études importantes. Appliqué à la sphère de l'opérationnalisation des politiques et stratégies, ainsi qu'à celle de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des Programmes et projets de développement, le concept de développement des capacités recouvre (i) l'organisation institutionnelle, (ii) les procédures, méthodes et instruments d'analyse et de prise de décision, (iii) les instruments de suivi et de contrôle, (iv) le développement des ressources humaines qualifiées, (v) les moyens de travail. C'est une définition qui dépasse les définitions traditionnelles (notamment des années 70) qui tendaient à voir dans le renforcement des capacités généralement la formation des cadres et le transfert de savoir-faire. Le transfert de know-how, phénomène exogène est ainsi dépassé en faveur du développement endogène des instruments, méthodes, procédures par les experts nationaux.

II. STRATEGIE

Le Gouvernement a adopté en 2003, une stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP) articulée autour des axes suivants : (i) la gouvernance, (ii) la croissance grâce au développement du monde rural et des infrastructures de base, (iii) le développement des ressources humaines, notamment la santé et l'éducation, (iv) la protection des populations vulnérables, et (v) la protection des écosystèmes. Le document de stratégie révisée et adopté en avril 2008 a encore réaffirmé la pertinence de ces objectifs et pris en compte les nouveaux défis tels que les infrastructures comme levier de la croissance.

Pour sa part, le PNUD a formulé le programme de pays 2006-2010 en vue d'apporter une contribution aux objectifs de l'UNDAF et de la SNRP qui s'articule autour de deux grandes composantes, à savoir, la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. La mise en œuvre de ces composantes est soutenue par des programmes et projets qui mettent en exergue la relation entre la réforme de l'Etat et la prévention et la gestion des crises.

Le présent projet contribuera à renforcer la capacité du Ministère de l'Economie et du Plan à coordonner l'assistance extérieure et celle des Nations Unies en particulier à travers l'appui à la Cellule de Suivi Evaluation des projets et des programmes des Nations Unies. La Cellule de Suivi Evaluation examinera également les requêtes reçues des autres départements ministériels quant à leur pertinence par rapport aux priorités de la SNRP et de l'UNDAF et à l'opérationnalisation des stratégies qui les sous tendent.

La stratégie du présent projet se fonde donc sur l'hypothèse que l'opérationnalisation de politiques et de stratégies nationales qui existent dans les domaines clé du développement humain (élaborées de manière participative et coordonnée avec le leadership revenant aux institutions et organismes nationaux chargés de les mettre en œuvre) est la meilleure garantie pour une bonne maîtrise du processus de développement national et pour inscrire les actions dans la durée. En effet, l'absence d'une opérationnalisation de ces politiques et stratégies nationales sous forme de projets et programmes est source d'absence pérennisation et d'incapacité du pays à établir des priorités pour permettre un développement durable.

La mise en place de ce projet répond à un autre souci, à savoir que plusieurs études avaient été menées dans le cadre de plusieurs projets, et la plupart de ces études n'ont pas souvent été suivies d'effets, pour plusieurs raisons. La stratégie et l'approche adoptées pour le présent projet, y inclus le format de requête pour conseils, études, et autres activités de formulation de programmes et projets (voir annexe 1) devrait permettre d'éviter des duplications et de prévoir au départ les mécanismes nécessaires pour le suivi des recommandations par les institutions demandeurs. Le projet permettra également de résoudre les problèmes qui se posent jusqu'ici chaque fois que le gouvernement sollicite un appui rapide du PNUD pour une étude ponctuelle ou autre forme de conseil technique dans un domaine d'intervention du PNUD où il n'existe pas de projet en cours.

Dans le cadre de ce projet, la stratégie adoptée vise à fournir un cadre souple pour l'appui au gouvernement dans l'opérationnalisation des politiques et stratégies dans les différents domaines de développement déjà identifiés, par la réponse à donner aux requêtes de formulation des projets qui ne sont pas spécifiquement prévus dans le CPAP, par le financement dans de courts délais de missions de consultants nationaux et internationaux, ainsi que par la formation des cadres nationaux. En tenant compte de cette hypothèse, l'accent sera mis sur :

- L'opérationnalisation sous formes de programmes et projets, de politiques et de stratégies nationales qui existent déjà;
- La formulation de nouvelles initiatives de projets, y compris pour répondre aux requêtes de formulation de projets qui ne sont pas spécifiquement prévu dans le CPAP
- Le maintien d'une assez grande flexibilité permettant d'intégrer des éléments nouveaux, en tenant compte de la situation particulière du pays ;
- La promotion d'approches participatives pour l'opérationnalisation de politiques et stratégies dans les secteurs socio-économiques clé ;
- La mise en place de cadres de coordination, de concertation et de dialogue, telle que la Cellule de Suivi et Evaluation des activités du Système des Nations Unies au sein du Ministère de l'Economie et du plan.

La réussite de cet appui se mesurera par le degré d'amélioration des connaissances techniques dans les domaines concernés, une efficacité renforcée du fonctionnement des institutions nationales concernées, et l'existence de nouveaux réseaux de partenariat. Il reste entendu que de ces initiatives d'appui pourraient émerger de nouvelles idées de programmation, requérant la formulation et la mise en œuvre, par le PNUD ou par d'autres partenaires, de programmes et projets de plus grande envergure. Dans ces cas, la formulation, la mise en œuvre, et le financement desdits projets se feraient séparément, et non dans le cadre du présent projet.

II - CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES DU PROJET

<p>Effets attendus :</p> <p>Un renforcement de la capacité du Ministère de l'Economie et du Plan à mieux coordonner l'assistance extérieure, et celle des Nations Unies en particulier, à la mise en œuvre de la SNRP et à évaluer les résultats et l'impact de cette assistance.</p> <p>Indicateurs d'effets :</p> <p>Meilleure fonctionnement de la Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies et pertinence et régularité de ses rapports</p> <p>Domaine d'appui stratégique : Promotion du dialogue de politiques autour du Développement Humain Durable</p> <p>Stratégie de partenariat : La Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies sera logée au Ministère de l'Economie et du Plan et recevra un appui coordonné pour son équipement de la part des agences des Nations Unies à son démarrage. Le Gouvernement prendra en charge les frais de personnel et de fonctionnement et prendra les dispositions pour assurer toutes les charges récurrentes y compris le remplacement de l'équipement. Dans le cadre du dialogue des politiques et des actions de plaidoyer en faveur du développement, le PNUD travaille souvent en partenariat avec tous les acteurs au développement du pays : Autorités nationales, Agences des Nations Unies, bailleurs de fonds et organisations de la société civile. Dans le cadre de l'opérationnalisation de politiques et de stratégies nationales qui existent déjà dans les domaines clé du développement humain, le projet veillera à maintenir cette dynamique de partenariat lors de la formulation de projets et de programmes y relatifs.</p>

<p>Titre du Projet: Appui à l'opérationnalisation des Politiques et Stratégies de Développement et au Renforcement des Capacités Nationales d'Exécution des Projets et Programmes</p>			
Produits attendus	Parties responsables	Activités prévues	Apports
<p>Produit 1 La Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies est fonctionnelle et opérationnelle</p> <p>Indicateurs : Les cadres nationaux de cette cellule sont nommés, des moyens sont mis à leur disposition et les différents mécanismes de fonctionnement de cette cellule mis en place</p>	Goutt, PNUD	<p>1.1 Etablir et réviser le plan de travail annuel de la Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies</p> <p>1.2 Identifier et affecter les cadres nationaux devant faire partie de cette cellule</p> <p>1.3 Identifier les institutions d'appui et de partenariat</p> <p>1.4 Lancer les activités et les différents mécanismes de fonctionnement de la Cellule</p>	<p>Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes</p> <p>Personnel d'appui</p> <p>Consultants nationaux</p> <p>Sous-traitance</p>
<p>Produit 2 Capacités nationales de formulation, de suivi et d'évaluation des projets et programmes dans les cinq domaines d'intervention du PNUD renforcées, à travers</p>		<p>2.1 Identifier les besoins en formation des cadres nationaux et des autres partenaires nationaux concernés et les incorporer dans les séminaires de validation</p>	<p>Personnel international</p> <p>Personnel d'appui</p> <p>Consultants nationaux</p>

<p>une formation sur le tas, dans le cadre des missions d'appui et de partage de meilleures pratiques</p> <p>Indicateurs : Les cadres et autres partenaires nationaux ont bénéficié des formations adéquates et les différents instruments et outils d'opérationnalisation et d'évaluation des politiques et stratégies nationales sont élaborés et utilisés</p>	Gouvt, PNUD	<p>2.2 Elaborer les modules de formation pour répondre aux besoins identifiés, modules conçus autour des missions techniques d'appui sollicitées par le gouvernement</p> <p>2.3 Organiser un atelier pour expliquer la philosophie du projet et les procédures de présentation des requêtes</p> <p>2.4 Organiser des séminaires et des ateliers de formation sur les différents modules et appuyer les cadres nationaux formés à assurer la formation de leurs collègues au niveau décentralisé</p> <p>2.5 Organiser des missions périodiques d'appui technique de suivi et d'évaluation des différentes formations</p>	Formation
<p>Produit 3 Les audits NEX sont réalisés</p> <p>Indicateurs : Rapports d'audits disponibles et transmis au siège du PNUD</p>	Gouvt, PNUD	<p>3.1 Identifier et recruter les cabinets d'audit</p> <p>3.2 Produire les rapports et organiser les « exit conférences »</p>	Bureaux d'études Appui administratif Consultants nationaux Formation
<p>Produit 4 Des Politiques et des Stratégies (existantes) mises en oeuvre sous forme de programmes et projets opérationnels dans plusieurs secteurs (décentralisation, etc)</p> <p>Indicateurs : Programmes et projets formulés et mis en oeuvre disponibles</p>	Gouvt, PNUD, SURF,	<p>4.1 Identifier et recruter les experts nationaux</p> <p>4.2 Réaliser les différentes consultations en vue de l'élaboration des programmes et projets</p> <p>4.3 Organiser les réunions de validation de ces projets et programmes</p> <p>4.4 Mettre en oeuvre les activités prévues dans les programmes et projets</p>	Personnel d'appui Consultants nationaux Formation
<p>Produit 5 Certaines initiatives de projets non inscrits au CPAP ont été formulées et approuvées</p> <p>Indicateurs : Au moins trois projets mis en oeuvre</p>	Gouvt, PNUD	<p>5.1 Identifier et recruter les experts nationaux</p> <p>5.2 Réaliser les différentes consultations en vue de l'élaboration des programmes et projets</p> <p>5.3 Organiser les réunions de validation de ces projets et programmes</p> <p>5.4 Mettre en oeuvre les activités prévues dans les programmes et projets</p>	Personnel d'appui Consultants nationaux Formation

Plan de travail

Produits attendus	Activités planifiées	Calendrier				Parties responsable	Budget prévu		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source de financement	Description	Montant
1) La Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies est fonctionnelle et opérationnelle	Etablir et réviser le plan de travail annuel de la Cellule de Suivi-Evaluation des Programmes et des Projets du système des Nations Unies Identifier et affecter les cadres nationaux devant faire partie de cette cellule Identifier les institutions d'appui et de partenariat Lancer les activités et les différents mécanismes de fonctionnement de la Cellule					Gouv't, PNUD	PNUD		
						Gouv't, PNUD	PNUD		
						Gouv't, PNUD	PNUD		
						Gouv't, PNUD	PNUD		
2) Capacités nationales de formulation, de suivi et d'évaluation de projets et programmes dans les cinq domaines d'intervention du PNUD renforcées, à travers une formation sur le tas, dans le cadre des missions d'appui et partage de meilleures pratiques	Identifier les besoins en formation des cadres nationaux et des autres partenaires nationaux concernés et les incorporer dans les séminaires de validation Elaborer les modules de formation pour répondre aux besoins identifiés, modules conçus autour des missions techniques d'appui sollicitées par le gouvernement Organiser un atelier pour expliquer la philosophie du projet et les procédures de présentation des requêtes					Gouv't, PNUD	PNUD		
						Gouv't, PNUD	PNUD		

	Organiser des séminaires et des ateliers de formation sur les différents modules et appuyer les cadres nationaux formés à assurer la formation de leurs collègues au niveau décentralisé					Gouv't, PNUD	PNUD				
3) Les audits NEX sont réalisés	Organiser des missions périodiques d'appui technique de suivi et d'évaluation des différentes formations Identifier et recruter les cabinets d'audit Produire les rapports et organiser les « exit conférences »					Gouv't, PNUD	PNUD				
4) Des Politiques et des Stratégies (existantes) mises en oeuvre sous forme de programmes et projets opérationnels dans plusieurs secteurs (décentralisation, etc)	Identifier et recruter les experts nationaux Réaliser les différentes consultations en vue de l'élaboration des programmes et projets Organiser les réunions de validation de ces projets et programmes Mettre en oeuvre les activités prévues dans les programmes et projets					Gouv't, PNUD	PNUD				
5) Certaines initiatives de projets non inscrits au CPAP ont été formulées et approuvées	Identifier et recruter les experts nationaux réaliser les différentes consultations en vue de l'élaboration des programmes et projets					Gouv't, PNUD,	PNUD				

	Organiser les réunions de validation de ces projets et programmes						Gouv't, PNUD,	PNUD		
	Mettre en œuvre les activités prévues dans les programmes et projets						Gouv't, PNUD,	PNUD		
TOTAL										

III- MODALITES D'EXECUTION

L'exécution du projet sera assurée par le PNUD (Exécution Directe), pour tenir compte du caractère souple des réponses à donner aux différentes requêtes et des mécanismes flexibles et adaptés à introduire dans les réponses. Ainsi, pendant la durée de vie du projet, le PNUD devra veiller à ce que l'exécution des activités se fasse conformément au plan de travail, au respect de la cohérence entre son appui et ceux des autres partenaires, et à la régularité des comptes et l'opportunité des engagements. Le PNUD sera chargé également des commandes et achats des équipements non fongibles (véhicules, équipements bureautiques et informatiques).

Pour ce qui concerne les modalités d'identification, de sélection et de recrutement des experts et consultants nationaux, il sera fait appel au comité de sélection qui sera composé du PNUD et des cadres nationaux.

Le projet fera l'objet d'un audit, conformément aux règles et procédures du PNUD en la matière.

Les institutions nationales impliquées dans la gestion du Programme de coopération PNUD/Tchad sont le Ministère de l'Economie et du Plan, et les Ministères techniques dont les principaux sont :

- ✓ le Ministère des Relations Extérieures
- ✓ le Ministère de la Justice,
- ✓ le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,
- ✓ le Ministère des Finances et du Budget,
- ✓ Ministère de l'Agriculture
- ✓ le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques
- ✓ le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- ✓ le Ministère de la Santé Publique,
- ✓ le Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille,
- ✓ le Ministère chargé des Droits de l'Homme et des Promotions des Libertés
- ✓ le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
- ✓ le Ministère chargé du Contrôle Général d'Etat et de la Moralisation
- ✓ le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Décentralisation

IV. ARRANGEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Le projet privilégiera une démarche fondée sur la communication et l'information en direction de tous les partenaires. Le fondement de ce choix réside dans la recherche d'une synergie d'action et d'une meilleure coordination entre le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les autres partenaires au développement. Ainsi, **une Cellule de Suivi/Evaluation des Programmes et Projets des Nations Unies**, composée des cadres du Département de l'Economie et du Plan concernés par la mise en œuvre du programme de coopération avec le Système des Nations Unies en général, et avec le PNUD en particulier, est mise en place. Elle aura en charge l'examen et l'approbation des requêtes provenant des autres ministères techniques ou d'autres sources au niveau national et assurera, entre autres tâches, la coordination, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des activités programmées. Elle veillera aussi à la cohérence et à l'articulation des activités du projet avec d'autres actions en cours dans le pays.

V. CONTEXTE LEGAL

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument mentionné comme tel à l'article premier de l'Accord d'Assistance de base conclu entre le Gouvernement du Tchad et le PNUD, signé par les parties le 14 Octobre 1977.

Les révisions ci-dessous peuvent être apportées au présent descriptif même si elles ne sont revêtues que de la seule signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que ce dernier ait eu l'assurance que les autres signataires du descriptif n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements proposés :

- 1) révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif ;
- 2) révisions n'apportant pas de modifications majeures aux objectifs immédiats produits ou activités du projet mais qui sont dues à un réarrangement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînés par l'inflation ;
- 3) révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture des apports déjà convenus en fonction des dépenses effectives réalisées à l'année

VI. BUDGET (en milliers de US \$)

Composantes	Agence de réalisation	TOTAL 2008-2010	2008	2009	2010
11.00	Consultants internationaux	UNDP(DEX) 100,000	20,000	40,000	40,000
13.00	Personnel d'appui	UNDP(DEX) 30,000	5,000	15,000	10,000
15.00	Voyages officiels	UNDP(DEX) 30,000	5,000	15,000	10,000
17.00	Consultants nationaux	UNDP(DEX) 70,000	10,000	30,000	30,000
21.00	Sous-traitance	UNDP(DEX) 20,000		10,000	10,000
31.00	Voyages d'Etudes & visites	UNDP(DEX) 40,000	5,000	20,000	15,000
32.00	Ateliers	UNDP(DEX) 30,000	5,000	15,000	10,000
33.00	Formation sur le tas	UNDP(DEX) 35,000	2,000	18,000	15,000
45.01	Equipements durables	UNDP(DEX) 60,000	20,000	40,000	
45.02	Fonctionnement/Maintenance	UNDP(DEX) 30,000	2,000	16,000	12,000
45.03	Fournitures de bureau	UNDP(DEX) 20,000	2,000	10,000	8,000
52.01	Rapports/Doc./Plaidoyer	UNDP(DEX) 20,000	1,000	10,000	9,000
53.01	Divers	UNDP(DEX) 15,000	1,000	8,000	6,000
99	TOTAL GENERAL	500,000	78,000	247,000	175,000